

BULLETIN D'INSCRIPTION

FEEBAT RENOPERF : Isolation thermique des toitures par l'extérieur et fenêtres de toit avec QCM RGE

Objectifs :

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment.
- Identifier les matériaux et procédés d'isolation thermique des toitures par l'extérieur et des fenêtres de toit.
- Maîtriser les techniques de mise en œuvre et les règles de conception.
- Repérer et éviter les écarts et pathologies liés à l'isolation ou à la pose.
- Respecter les exigences réglementaires et gérer les interfaces entre lots.
- Adapter la mise en œuvre selon le type de bâti (moderne ou ancien).
- Vérifier la bonne réalisation et formuler les recommandations d'usage.
- Conseiller le client et identifier les aides financières disponibles.

PROGRAMME

- Principes et techniques d'isolation des toitures par l'extérieur : transferts thermiques, isolants, procédés.
- Fenêtres de toit : caractéristiques, mise en œuvre et points singuliers.
- Pathologies et écarts : identification et prévention.
- Conception et mise en œuvre d'une réfection performante (bâti moderne et ancien).
- Vérification et réception : contrôle de conformité, recommandations de bon usage.
- Conseil client : argumentaire technique et économique, aides financières

Prérequis: Venir avec son ordinateur portable
QCM de 30 questions (24/30 minimum pour attestation de réussite)

INFORMATION COMPLÉMENTAIRES

Tarifs : 285€ TTC - Chèque à établir à l'ordre d'AFOLOR ou par virement bancaire (RIB sur demande)

Durée : 1 jour (8 heures)

DATES DE FORMATION

Formation d'1 jour dans les locaux de la CAPEB & CNATP de l'Aube :

- 08 décembre 2026

 CAPEB & CNATP de l'Aube – 14 rue Amédée Bollée, 10600 BARBEREY ST SULPICE

 De 8h30 à 17h00

ENTREPRISE

Raison sociale :

Forme sociétaire : Entreprise individuelle SA SARL Autre :

Adresse :

CP : Ville :

Tél fixe : Tél portable :

Email :

Code NAF : SIRET :

Activité principale : Nombre de salariés :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non-salarié Salarié

Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non-salarié Salarié

Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non-salarié Salarié

Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non-salarié Salarié

Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Statut : Gérant non-salarié Salarié

Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)

Président Conjoint collaborateur

Bulletin d'inscription à retourner par mail :

Tél : 03 25 76 27 80 | Mail : formation@capeb10.fr

Rapprochez-vous de la CAPEB pour la prise en charge de la formation.

CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription	& CNATP de l'Aube en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation.	formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous le cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.
4 - Annulation du stagiaire	En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, l'organisme de formation facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeur avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fons d'assurance formation.	6 - RGPD Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : communication@capeb10.fr . Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.
2 - Coûts	Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.	
3 - Annulation du stage	La CAPEB & CNATP de l'Aube se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. La CAPEB	
5 - Contentieux	En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la	

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus—Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas le chef d'entreprise)

Objectifs attendus—Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

À :

le :

Cachet de l'entreprise et signature de son
représentant légal ou mandataire

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....
.....